



# Ecouen vraiment

Lettre d'information janvier 2021

Notre site internet : [pourecouen.fr](http://pourecouen.fr)

## Editorial



Les élus du groupe POUR ECOUEN au conseil municipal et les membres de notre association vous souhaitent une belle et heureuse année 2021. Nous vous adressons nos vœux de bonne santé, de recouvrement des libertés et des activités si réduites ces derniers mois.

J'ai le plaisir de vous présenter le premier numéro de *Ecouen vraiment*, la publication semestrielle de l'association POUR ECOUEN. Ce titre est le symbole de notre mobilisation pour plus de transparence dans la gestion de la ville et de notre volonté de vous informer, avec un éclairage différent de celui de la municipalité.

Notre objectif dépasse le seul cadre de la politique municipale. C'est pourquoi vous trouverez aussi, dans cette publication, des informations d'ordre pratique, culturel, économique et social. Par exemple, l'activité de maraîchage que vient d'implanter à Ecouen l'entreprise le Petit Pousseur.

Créée pour intervenir dans le débat municipal, l'association POUR ECOUEN œuvre pour le développement de notre ville, la qualité de vie et l'information de tous ceux qui y habitent, y travaillent, y pratiquent des activités culturelles, sportives et associatives. Notre association est indépendante des partis politiques. L'intérêt d'une ville de 7 200 habitants mérite mieux que d'y importer les querelles de politique nationale.

Quelles que soient vos opinions, vous êtes invités à nous rejoindre pour participer à nos échanges et activités dans un esprit de respect mutuel et de convivialité.

**Benoît HUET**

Conseiller municipal  
Président de POUR ECOUEN

## Nos élus et leurs domaines d'intervention



**Benoît HUET**  
commissions Finances,  
Éducation, Affaires  
sociales



**Valérie BORDI**  
commissions Cadre de  
vie et Tourisme,  
Culture



**Vincent NOEL**  
commissions Urbanisme et  
Travaux, Économie,  
Jeunesse et Sport

## Le bilan 2020 de vos élus POUR ECOUEN

Il y a déjà sept mois, commençait le mandat municipal en cours. Il est temps d'en faire un premier bilan. Dans un esprit de transparence et d'objectivité, nous avons obtenu quelques avancées. Quand ce n'est pas le cas, nous espérons que notre persévérance portera ses fruits.

## Nos actions et propositions

### Accessibilité

Nous avons obtenu la promesse de création de la commission « accessibilité pour les personnes handicapées ».

Cette commission, obligatoire dans les communes de plus de 5 000 habitants, n'existait plus à Ecouen depuis 2014.

Elle devra faire un état des lieux de l'accessibilité de l'espace public et proposer un plan d'actions. Elle est composée d'élus, de personnes handicapées, de représentants d'associations et des bailleurs sociaux.

Nous restons vigilants sur sa création effective.

### Amiante

Deux courriers d'un Ecouenais adressés au Maire concernant l'obligation de diagnostic et d'information sur la présence d'amiante dans les écoles sont restés lettres mortes. Ce sujet aurait-il été considéré comme secondaire par la municipalité ? Rappelons que l'amiante a tué 450 agents et enseignants en France en vingt ans. Vos élus ont relayé cette question en conseil municipal.

Le diagnostic technique amiante doit être disponible auprès de chaque direction d'école, ce qui n'est pas le cas. On nous promet une régularisation en 2021. Comptez sur vos élus pour qu'elle soit faite !

Le dossier complet sur notre site internet :  
[pourecouen.fr/amiante-ecouen-ville-de-non-droit/](http://pourecouen.fr/amiante-ecouen-ville-de-non-droit/)

# Le bilan 2020 (suite)

## Services publics

Dès septembre, nous alertions sur les fermetures inopinées du bureau de poste en pleine crise sanitaire, obligeant les Ecouennais à se regrouper au bureau de poste d'Ezanville, à l'encontre des bonnes pratiques sanitaires. Madame le Maire a entamé des actions auprès de la Poste, mais celles-ci sont insuffisantes et plus timides que celles menées pendant la campagne électorale...

Nous avons aussi posé la question du devenir du bâtiment du centre des finances publics dont nous déplorons la fermeture le 31 décembre 2020. Centre de télétravail, crèche, maison des services publics sont les possibilités de reconversion que nous avons identifiées.

## Crise sanitaire

Avec les trois autres élus de l'opposition, nous avons provoqué le vote d'un texte adressé au Président de la République appelant à l'ouverture des commerces dits « non essentiels » pendant le confinement.

C'est une satisfaction, mais nous regrettons que la municipalité ait substitué son propre texte à celui proposé par l'opposition, en évacuant la question des atteintes disproportionnées aux libertés et aux activités.

Sur les commerces dits « non essentiels », nous pensons qu'il aurait fallu en guise de message au gouvernement, se joindre aux nombreux maires (comme le Maire d'Ezanville) qui ont pris un arrêté autorisant leur ouverture.

## Entretien de la ville

Nous avons demandé un premier bilan de l'action municipale en matière d'entretien. Malgré la forte mobilisation du personnel des services techniques pour le nettoyage des rues, des choix politiques font défaut.

La municipalité attend pour agir l'aide d'une association de villes. Mais doit-on attendre pour prévenir les dépôts sauvages dans des lieux en ville où ils sont habituellement abandonnés au vu de tous ? Pour trouver une solution aux dépôts de déchets, dans les résidences, visibles depuis la voie publique ?

L'entretien de la ville ne se limite pas à la propreté. Là aussi, la mairie doit agir sur ces points noirs pour améliorer notre cadre de vie.

## Stationnement

Nous avons posé une question à Madame le Maire sur ces véhicules garés à la même place depuis de nombreux mois.

À la suite de notre intervention, nous avons eu la satisfaction d'en voir disparaître certains mais trop d'infractions subsistent.

Madame le Maire nous a appris qu'un groupe de travail comprenant des habitants et commerçants a été réuni en 2019.

Vos élus font le nécessaire pour en connaître les conclusions.

## Transparence

Nous avons signalé l'imprécision des documents budgétaires qui nous étaient soumis, et avons empêché la signature d'un marché public sans appel d'offres, qui aurait exposé le Maire à un risque de délit pénal.

Nous faisons aussi notre possible pour faire reconnaître les droits des élus en matière de transmission de documents, de droit à proposer et amender des décisions.

Face à l'opacité municipale, nous avons proposé l'adoption de la charte de l'association Anticor qui aurait constitué un cadre permettant de progresser. Sans succès, pour l'instant.

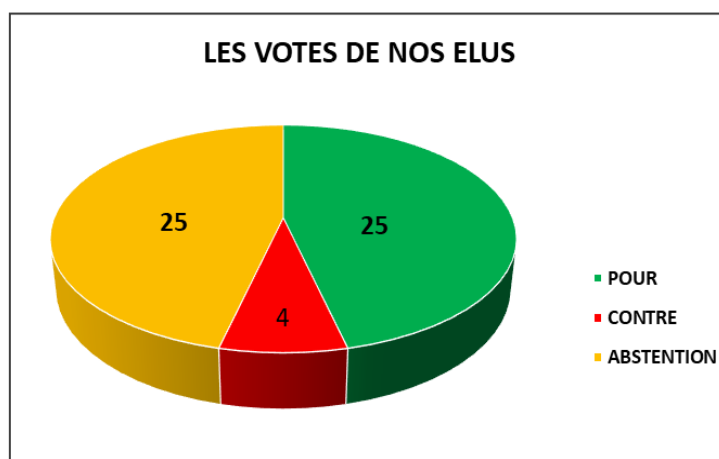
## Une opposition constructive

Notre opposition n'est pas systématique puisque nous n'avons voté que contre quatre décisions : les deux décisions sur la majoration de 15 % des indemnités du Maire et de ses adjoints, le règlement intérieur du conseil qui réduit ou passe sous silence des droits fondamentaux des élus et les délégations trop importantes accordées au Maire. En dehors de ces décisions, le problème est surtout ce qui n'est pas fait ou ce qui est réalisé sans être présenté au conseil municipal.

Nous avons voté pour le permis de louer et l'élaboration d'un règlement local de publicité.

Nos abstentions s'expliquent par les désignations de représentants de la majorité municipale dans des organismes extérieurs. Sur ces choix internes à la majorité, nous n'avons pas à nous prononcer. Elles s'expliquent aussi par le manque d'informations de la municipalité pour pouvoir se prononcer, comme ce fut le cas pour le budget.

LES VOTES DE NOS ELUS



**Nous sommes à votre service pour honorer le mandat que vous nous avez confié. N'hésitez pas à nous adresser vos questions et demandes.**

## Circulation et stationnement

**Face à l'immobilisme de la mairie qui ignore la montée en puissance du trafic routier, il est temps d'ouvrir ce dossier et d'apporter des réponses tangibles.**

En plus de deux routes départementales en direction de Paris au trafic toujours croissant, nous partageons aussi avec nos voisins Ezanvillois la D370. Celle-ci draine quotidiennement 15 000 véhicules ! En effet, les 7 300 véhicules des 7 000 logements de notre secteur, ajoutés aux centaines de salariés venant travailler à Ecoeu en expliquent ce nombre.

Ce trafic de proximité ne permet pas d'attendre des effets décisifs d'une hypothétique « déviation » au nord de la D370.

Pas question non plus de modifier la topographie de notre ville : le nombre d'entrées et sorties de la ville est immuable et la forêt ne sera jamais percée d'un tunnel ! Pire, dans les villes voisines, le nombre d'habitants augmente et leurs projets immobiliers ne sont que rarement soumis à notre aval.



Embouteillage rue de Paris/entrée sud d'Ecoeu : étudier la possibilité d'un accès à la RD316 vers le nord.

Bref, comment espérer une réduction de la circulation tout en souhaitant davantage de visiteurs dans notre centre historique ?

Chaque Ecoeuennais est une petite partie de la solution, en restreignant l'utilisation continue de sa voiture et en choisissant d'autres moyens pour se déplacer : bus, vélo, marche. Un cercle vertueux peut alors se dessiner : une meilleure santé par l'exercice physique, une motivation pour des commerçants à se réinstaller en centre ville et une réappropriation de notre environnement exceptionnel en région parisienne. Nous en sommes les chanceux copropriétaires et nous n'avons que 50 mètres de dénivelé à affronter en marchant.

Au niveau municipal, le groupe POUR ECOUEN demande que cette question soit enfin prise à bras le corps, en collaboration avec le département et Ezanville. Faciliter la circulation piétonne et cyclable, sécuriser nos axes routiers et parkings, ralentir la vitesse par tous moyens, étendre les zones bleues, faire respecter les règles de stationnement (l'absence de recettes d'amendes dans le budget municipal est révélatrice des progrès à réaliser !) et évaluer le bien-fondé du sens unique de la rue Jean Bullant sont des actions à mener dans les plus brefs délais.

Parallèlement, nous proposons de revoir le plan de circulation en concertation avec les habitants.

Le choix de toujours repousser à demain ces mesures contribue au recul de la qualité de vie dans notre commune et à sa mutation définitive en cité dortoir.

**Vincent NOEL**  
Conseiller municipal

## Nouveau à Ecoeu : Le Petit Pousseur s'implante !

***Avec ses potagers clé en main, la jeune société remet au goût du jour les bons légumes du jardin.***

Créateur de jardins maraîchers, Jean-Baptiste Lefebvre a fondé en 2018 Le Petit Pousseur. Analyse de sol, idées d'aménagement, réalisation des travaux, fourniture des plants et des semences bio, plantations, récoltes, formation, entretien... la jeune société, basée à Ezanville, se charge de valoriser tout espace cultivable en potager urbain productif.

*« A ses débuts, Le Petit Pousseur s'adressait aux professionnels et aux collectivités. Aujourd'hui, les particuliers qui possèdent un jardin rêvent de retrouver un lien avec la nature et de s'alimenter sainement, sans forcément avoir le temps ou le désir de cultiver eux-mêmes. A l'instar de l'entretien du jardin, celui d'un potager est déductible des impôts ! »* souligne Jean-Baptiste Lefebvre.



**LE PETIT POUSSEUR**  
POTAGER URBAIN



Jean-Baptiste LEFEBVRE, gérant du Petit Pousseur, avec Yann RENAULT, l'un de ses partenaires

C'est à Ecoen, à côté de l'écurie du Maudoire, que l'entrepreneur à la main verte s'est tout récemment implanté :

« Ce terrain est notre pied-à-terre. Nous y stockons les plants et les matériels nécessaires au fonctionnement de l'entreprise, ainsi que les déchets verts qui se transforment en compost. Nous y installons une serre qui accueillera les semis. Les écuries du Maudoire nous livrent gracieusement du fumier. Cette logique de solidarité et d'entraide au niveau local nous tient particulièrement à cœur ».

Avec ses deux salariés, Guillaume et Charlie, cet adepte de la permaculture profite aussi de la période hivernale pour préparer le lancement, au printemps, d'une boutique en ligne où l'on pourra se procurer des bacs en bois de mélèze avec les plans de plantation et les substrats adaptés.

**Au total, une belle initiative qui dynamise ce secteur d'Ecoen tout en maintenant ses terres fertiles.**

Contact et informations :

[www.lepetitpousseur.fr](http://www.lepetitpousseur.fr)

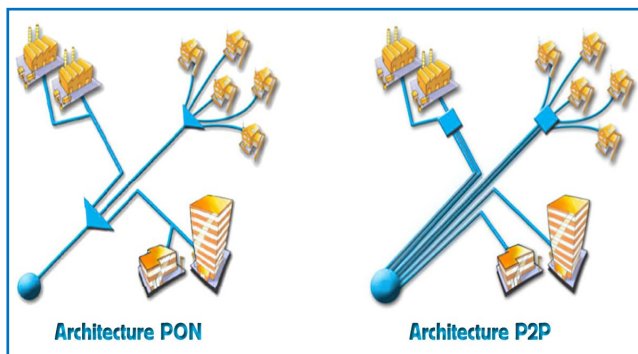
Jean-Baptiste Lefebvre : 06 60 14 32 29

## La fibre optique à Ecoen

Longtemps « chasse gardée » de SFR et Orange, le Réseau d'Initiative Publique s'ouvre maintenant lentement aux autres opérateurs comme Free et Bouygues Télécom qui raccordent progressivement leurs abonnés.

Alors que les promesses des grands opérateurs comme Free et autres étaient de vous offrir des débits >1Gb/s voire 10Gb/s pour Free, force est de constater qu'à Ecoen, c'est loin d'être le cas !

Cela est la conséquence directe du choix de l'architecture du réseau PON fait par Débitex Télécom (SFR). **Choix guidé par des considérations économiques et non par la qualité technique de l'offre.**



Pon = 1 fibre/pour x abonnés  
P2P = 1 fibre /abonné



L'absence de politique de déploiement et de contrôle par la municipalité conduit à des situations mettant en péril le réseau.

Si vous constatez des dégradations sur votre raccordement vous pouvez contacter votre opérateur ainsi que l'opérateur d'infrastructure [www.sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux/](http://www.sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux/)

La plateforme « J'alerte l'Arcep » vous permet d'alerter l'Autorité sur les dysfonctionnements rencontrés dans vos relations avec les opérateurs fixes, mobiles, internet.

Plus d'infos sur : [jalerte.arcep.fr](http://jalerte.arcep.fr)

Découvrir notre dossier complet sur : [pourecouen.fr/la-fibre-optique-a-ecouen/](http://pourecouen.fr/la-fibre-optique-a-ecouen/)

## Adhérez à l'association Pour Ecoen !

Fondée par Benoît Huet lors des élections municipales de mars 2020, l'association POUR ECOUEN rassemble tous les habitant(e)s désireux d'œuvrer à une meilleure qualité de vie à Ecoen. Rejoignez et soutenez cette équipe dynamique en remplissant le formulaire ci-dessous ou en vous connectant sur notre site.

Nom et prénom : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

.....

Adhésion en qualité de membre :

**Actif** (20€/an), **Bienfaiteur** (80€/an), **Donateur** (montant libre)

Paiement par chèque à l'ordre de « Association Pour Ecoen » à retourner au siège de l'association, 27, rue du 30 août 95440 Ecoen ou par virement bancaire.

Plus d'info sur : [pourecouen.fr/adhesion/](http://pourecouen.fr/adhesion/)

Lettre d'information de l'Association POUR ECOUEN  
Directeur de la publication : Benoît HUET  
Crédit photos, graphisme : Association POUR ECOUEN

Imprimée sur papier PEFC par IMAGETEX  
Distribution : Association POUR ECOUEN  
Nous contacter : [contact@pourecouen.fr](mailto:contact@pourecouen.fr)